

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Salle Saint-Exupéry, Rue Saint-Exupéry – DELME après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Loïc KLOPP, Maire.

Date de la convocation

23.03.2021

Etaient présents : M. Loïc KLOPP, Mme Christelle PILLEUX, M. Philippe EULRY, Mme Monique GUDIN, M. Emmanuel COLSON, Mme Francine FRANCOIS, Mme Elisabeth CHABEAUX, M. Claude CORSAINT, Mme France BERETTA, M. Xavier GROSCLAUDE, Mme Christelle LEDIG, M. Michel FORFERT, M. Stéphane BOURGUIGNON  
M. Didier THESE a donné procuration à Mme Christelle PILLEUX.  
Mme Claire MATHE a donné procuration à Mme France BERETTA.

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**1. Budget Annexe — Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Compte Administratif 2020**

Madame Christelle PILLEUX, 1<sup>er</sup> adjoint, donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte Administratif 2020.

En 2020. les dépenses sont :

- Rétablissement bornes : 516.00 €
- Etudes de sols/parcelles : 12000.00 €
- Régularisation centimes sur TVA : 0.33 €
- Les écritures de stock

Les recettes sont :

- 1 parcelle vendue (Lots N° 13-IRIGARAY) 33500.00€
- Les écritures de stock

Le Compte Administratif 2020 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	+ 38 347.00 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 38 347.00 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2020	0.00 €
Solde d'exécution 2019 reporté	- 8 848.44 €

Recettes d'investissements	+ 27 916.67 €
(-) Dépenses d'investissements	- 10 430.33 €
Solde d'exécution d'investissements 2020	+ 17 486.34 €
Solde d'exécution 2019 reporté	- 40 019.50 €

Monsieur le Maire se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2020 présenté.

## **2. Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Compte de Gestion 2020**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte de Gestion 2020, établi par Madame le Receveur Municipal :

Recettes de fonctionnement	+ 38 347.00 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 38 347.00 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2020	0.00 €
Solde d'exécution 2019 reporté	- 8 848.44 €
Recettes d'investissements	+ 27 916.67 €
(-) Dépenses d'investissements	- 10 430.33 €
Solde d'exécution d'investissements 2020	+ 17 486.34 €
Solde d'exécution 2019 reporté	- 40 019.50 €

Les chiffres du Compte de Gestion 2020 étant identiques à ceux présentés au Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2020 présenté.

## **3. Budget Annexe – Lotissement les Terrasses d'Hélios » - Affectation du résultat 2020**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, suite aux votes des Comptes Administratifs et de Gestion 2020, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2020, constatant que le Compte de Gestion laisse apparaître :

Un déficit antérieur de fonctionnement antérieur	-	8 848.44 €
Un résultat de fonctionnement 2020 de	-	0.00 €
-----		
Soit un déficit de fonctionnement au 31.12.2020	-	8 848.44 €
Un déficit d'investissement reporté de	-	40 019.50 €
Un excédent d'investissement 2020 de	+	17 486.34 €
-----		
Soit un déficit d'investissement au 31.12.2020	-	22 533.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- Reporter le déficit de fonctionnement cumulé soit 8 848.44 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté – Dépenses ».
- Reporter le déficit d'investissement cumulé soit 22 533.16 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté – Dépenses ».

## **4. Budget Général – Reste à réaliser 2020**

Madame Christelle PILLEUX, 1<sup>er</sup> adjoint, donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte Administratif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, par 12 (douze) voix POUR et 03 (trois) ABSTENTIONS (Mme LEDIG, MM. FORFERT et BOURGUIGNON), les « reste à réaliser » indiqués tant :

En recettes d'investissement :	53 991.28 €
En dépenses d'investissement :	431 760.55 €

## 5. Budget Général – Compte Administratif 2020

Madame Christelle PILLEUX, 1<sup>er</sup> adjoint, donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte Administratif 2020.

Le Compte Administratif 2020 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	+	1 027 529.08 €
(-) Dépenses de fonctionnement	-	854 553.08 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2020	+	172 976.00 €
Solde d'exécution 2019	+	0.00 €
Recettes d'investissements	+	302 702.27 €
(-) Dépenses d'investissements	-	255 680.76 €
Solde d'exécution d'investissements 2020	+	47 021.51 €
Solde d'exécution 2019	+	331 316.81 €

Monsieur le Maire se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, par 11 (onze) voix POUR et 03 (trois) ABSTENTIONS (Mme LEDIG, MM. FORFERT et BOURGUIGNON), le Compte Administratif 2020 présenté.

## 6. Budget Général – Compte de Gestion 2020

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du Compte de Gestion 2020, établi par Madame le Receveur Municipal :

Recettes de fonctionnement	+	1 027 529.08 €
(-) Dépenses de fonctionnement	-	854 553.08 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2020	+	172 976.00 €
Solde d'exécution 2019	+	0.00 €
Recettes d'investissements	+	302 702.27 €
(-) Dépenses d'investissements	-	255 680.76 €
Solde d'exécution d'investissements 2020	+	47 021.51 €
Solde d'exécution 2019	+	331 316.81 €

Les chiffres du Compte de Gestion 2020 étant identiques à ceux présentés au Compte Administratif 2020, le Conseil Municipal approuve, par 12 (douze) voix POUR et 03 (trois) ABSTENTIONS (Mme LEDIG, MM. FORFERT et BOURGUIGNON), le Compte de Gestion 2020 présenté.

## **7. Budget Général - Affectation du résultat 2020**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, suite aux votes des Comptes Administratifs et de Gestion 2020, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2020, constatant que le Compte de Gestion laisse apparaître :

Un déficit antérieur de fonctionnement antérieur	-	0.00 €
Un excédent de fonctionnement 2020 de	+	172 976.00 €
Un excédent d'investissement reporté de	+	331 316.81 €
Un excédent d'investissement 2020 de	+	47 021.51 €
	-----	-----
Soit un excédent d'investissement au 31.12.2020	+	378 338.32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 12 (douze) voix POUR et 03 (trois) ABSTENTIONS (Mme LEDIG, MM. FORFERT et BOURGUIGNON), de :

- Affecter l'excédent de fonctionnement soit 172 976.00 € au compte 1068 « Affectation complémentaire en réserves »
- Reporter l'excédent d'investissement cumulé soit 378 338.32 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté – Recettes ».